

A & C CONSULTING
SARL au capital de 200 000 F
Siège social : 7, rue Titon
75011 PARIS

COEFSIS
SARL au capital de 100 200 F
Siège social : 127, rue Amelot
75011 PARIS

14 FEV. 94-800222

L 159

REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

LES SOUSSIGNES :

- Madame Nathalie RICHOMME, épouse FIAUX demeurant PARIS 20ème, 7 rue Géo CHAVEZ,

agissant en qualité de Gérant de la Société A & C CONSULTING, Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 francs, dont le siège social est à PARIS 11ème, 7 rue Titon, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 340 635 358, 873 3912

- Monsieur Richard VINCHES, demeurant à PARIS 15ème, 3 rue Antoine HAJJE,

agissant en qualité de Gérant de la Société COEFSIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 200 francs, dont le siège social est à PARIS 11ème, 127 rue Amelot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 343 221 198,

ont l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir nommer un ou plusieurs commissaires chargés :

- d'une part, conformément aux articles 193.378 et 388 de la Loi du 24 juillet 1966 et l'article 169 du Décret du 23 mars 1967, d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre de fusion à la Société A & C CONSULTING par la Société COEFSIS,

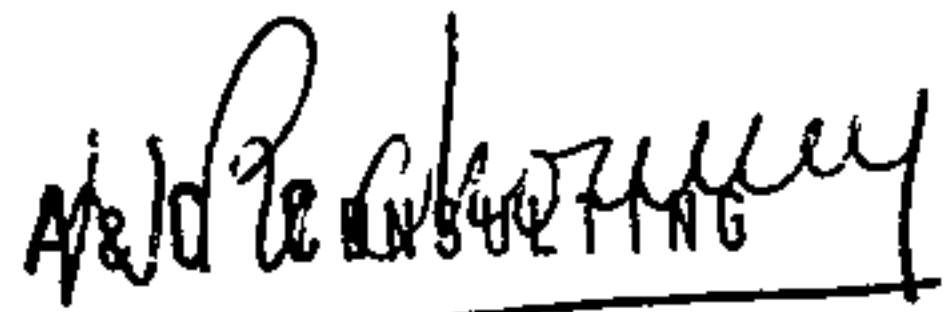
- et, d'autre part, conformément aux articles 377 et 388 de la Loi du 24 juillet 1966 et 257 du décret du 23 mars 1967 susvisés, d'établir un rapport écrit sur les modalités de ladite fusion.

Les sociétés A & C CONSUTLING et COEFSIS ne sont pas dotées de Commissaires aux Comptes.

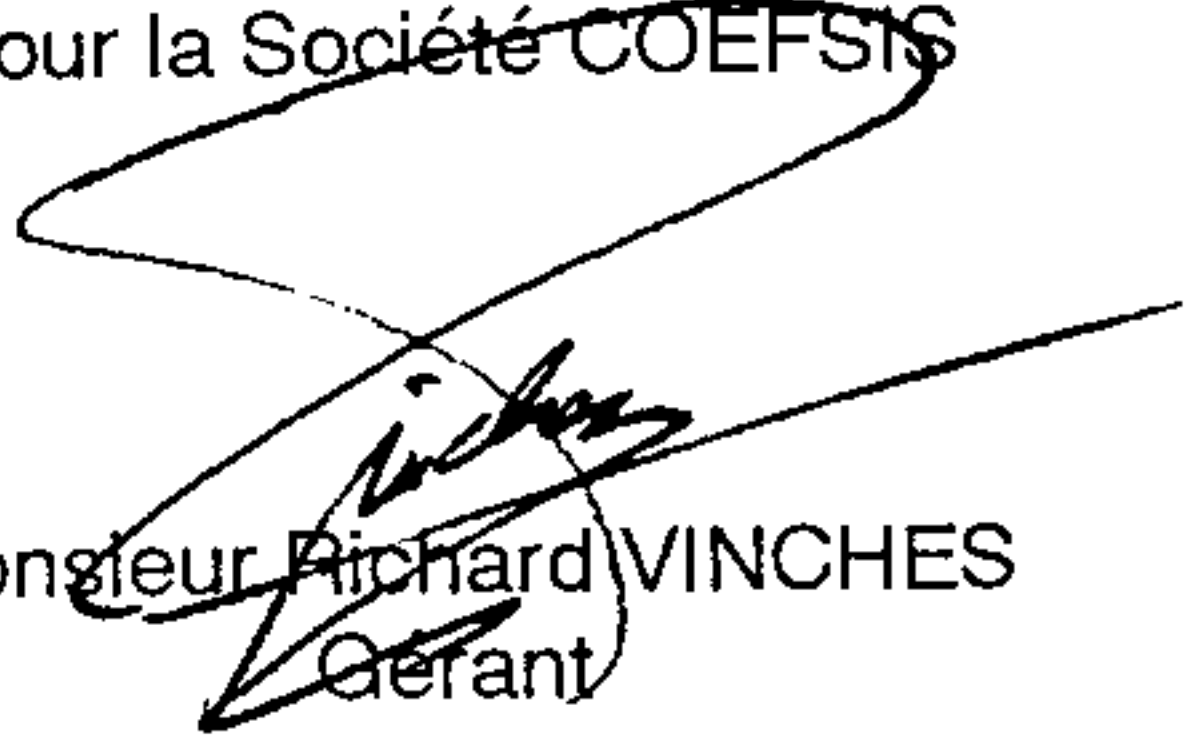
Les sociétés requérantes se permettent en outre de solliciter de votre bienveillance la désignation en qualité de Commissaire aux Apports et Commissaire à la fusion de :

- Madame Françoise COVIN, Commissaire aux Comptes, inscrit auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS, 13 Place Souham - 75013 PARIS, pour autant que cette désignation ne serait pas contraire à votre bon vouloir.

Pour la Société A & C CONSULTING


Madame Nathalie RICHOMME
75011 PARIS
Gérante
TEL: (1) 43 48 88 44
RCS PARIS 8340 635 358

Pour la Société COEFSIS


Monsieur Richard VINCHES
Gérant

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur;

Vu les articles 193 et 377 de la loi du 24 juillet 1966;

Vu la requête présentée par :

SOCIETE A & C CONSULTING

ET LA SOCIETE COEFSIS

Nommons

:M

FRANÇOIS LOUIN

demeurant :

13 place Souham

75013 Paris

en qualité de commissaire aux apports et de commissaire à la fusion .

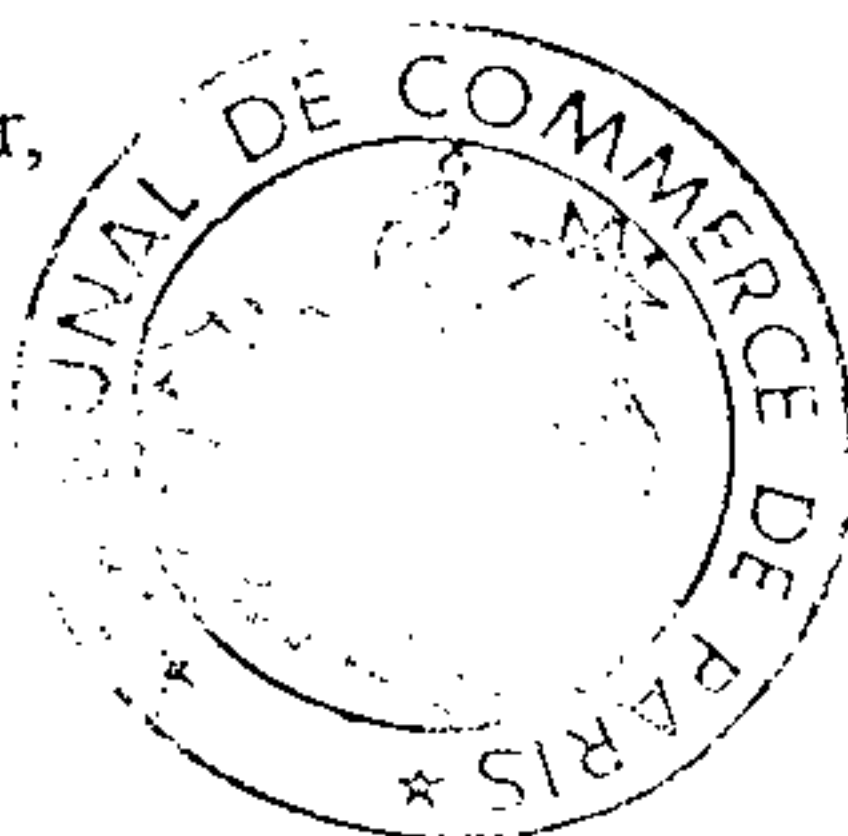
Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Paris, le *14 Février 1994*

Le Greffier,



C. MASERA

C. MASERA

Le Président du Tribunal,

[Signature]

MICHEL ROUGER

